Envoyé en préfecture le 09/12/2025
Reçu en préfecture le 09/12/2025
Publié le
ID : 063-216303065-20251208-DEL2025_44ASEVE-DE

DELIBERATION (2025-44)
DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Autorisation de signer un contrat de mise à disposition de personnel avec l'Association Relais ASEVe

L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.
Nombre de Conseillers :
En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 11
Date de convocation : 3 décembre 2025

Présents : MM. Mmes : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Patrick BOUDINHON, Thierry CHALENDARD, Jean-Marie BILLY, Michel MARTINIANI, Marie-Aimée GUILMAN.
Absents excusés: MM. Sébastien GARREAU, Antoine MARCHAND.
Secrétaire de séance : M. Sébastien SIRIEIX.

Monsieur le Maire propose renouveler le contrat avec l'Association le Relais ASEVe de VIC-LE-COMTE pour la mise à disposition d'un agent polyvalent chargé de l'encadrement des enfants aux services périscolaires et de l'entretien des bâtiments communaux.

Le contrat sera signé pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2026.

Le tarif proposé est de 24,30 € de l'heure. Toute augmentation de tarif sera portée à notre connaissance par courrier.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
- autorise Monsieur Alain LAGRU, 1er Adjoint, délégué au personnel, à signer le contrat avec l'Association le Relais ASEVe pour la mise à disposition d'un agent polyvalent chargé de l'encadrement des enfants aux services périscolaires et de l'entretien des bâtiments aux conditions ci-avant exposées ;
- charge Monsieur Alain LAGRU, 1er Adjoint, délégué au personnel, d'accomplir les démarches nécessaires.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus,
Affiché le 9 décembre 2025,
Au registre sont les signatures,
En Mairie de La Roche Noire, le 9 décembre 2025,
Le Maire, Pascal BRUHAT. Le secrétaire de séance, Sébastien SIRIEIX.